

**Règlements du concours**  
**« PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU »**

Afin d'avoir la chance de gagner **un laissez-passer valable pour 2 personnes** pour assister à la première du film **PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU**, le **13 février 2020**, il faut remplir le formulaire sur le site [www.mk2mile-end.com/concours](http://www.mk2mile-end.com/concours).

1. Les personnes peuvent participer autant de fois qu'elles le désirent.
2. Le concours sera publié dans le journal LE DEVOIR ainsi que sur les sites internet de RADIO CLASSIQUE et FUGUES, du 31 janvier au 4 février 2020
3. Remplir le formulaire sur le site [www.mk2mile-end.com/concours](http://www.mk2mile-end.com/concours).
4. Le concours sera disponible sur ce site du 31 janvier 2020 à 00h00 au 4 janvier 2020 à 23h45
5. Le tirage au sort aura lieu le 5 février 2020 à 17h chez MK2 I MILE END.
6. **65 gagnants** recevront par courriel une invitation valable pour deux personnes pour assister à la première du film **PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU**, le **JEUDI 13 FEVRIER 2020**, à 19h au cinéma **CINEPLEX QUARTIER LATIN** de Montréal.
7. Les gagnants des laissez-passer doubles seront informés par courriel le **6 février 2020**
8. La valeur des **prix** est de **1430 \$ (65 billets double) X 22\$**.
9. Les personnes au bénéfice desquelles le concours est tenu, leurs employés, leurs représentants, leurs agents ou les membres de leur famille ne peuvent participer à ce concours.
10. Les règlements sont disponibles chez **MK2 I MILE END**.

11. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler

Fait à Montréal, le 22 JANVIER 2020